

226C0931  
FR0011950732-FS0578

29 juin 2026

**Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

**ELIOR GROUP**

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 29 juin 2026, la société anonyme de droit espagnol Cobas Asset Management, SGIIC, S.A. (Paseo de la Castellana, 53, 2<sup>nd</sup> Floor, 28046, Madrid, Espagne), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 juin 2026, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société ELIOR GROUP et détenir, pour le compte desdits fonds, 38 426 298 actions ELIOR GROUP représentant autant de droits de vote, soit 15,15% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ELIOR GROUP sur le marché.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« L'acquisition des titres ELIOR GROUP par Cobas Asset Management, SGIIC, S.A. s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard d'ELIOR GROUP ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. Cobas Asset Management, SGIIC, S.A. n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle d'ELIOR GROUP ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance ».

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 253 611 809 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.